



ÉGLISE CATHOLIQUE  
VAUD

Paroisse St-Amédée  
Lausanne

## Feuillet liturgique N°2

**Liturgie : pour mieux la comprendre,  
la célébrer et la vivre.**



---

### L'ANNÉE LITURGIQUE

*« Au cœur du monde, porteurs d'un Dieu vivant,  
nous cheminons mais toutes mains ouvertes,  
vers l'espérance et la certitude  
d'être comblés au terme de la route »*

(D'après un hymne des moines de  
Tournay, "Viens dans ta gloire ...")

Avec ce 2<sup>ème</sup> numéro de notre Feuillet Liturgique, qui devrait continuer la réflexion entamée sur le mobilier liturgique (cf. Feuillet n°1), je me propose ici de revisiter avec vous certaines richesses de notre vie liturgique en Eglise. Je prends donc le bâton du guide pour explorer avec vous la beauté dont regorge l'Année Liturgique ecclésiale !

Nous partons simplement de la question : ***quand l'Eglise parle de l'Année liturgique qu'est-ce qu'elle veut affirmer, faire célébrer et vivre à ses fidèles, aux chrétiennes et chrétiens que nous sommes aujourd'hui ?***

D'abord, disons que lorsque l'Eglise pense Liturgie, c'est à cette œuvre ou action qu'elle accomplit et qui n'appartient pas d'abord à la sphère ou à l'utilité privée, mais à la communauté, au peuple, que ce soit sur le plan social ou religieux. Ainsi un grand liturgiste du siècle dernier a pu écrire que *« la liturgie n'est pas la prière privée des individus, mais le culte de l'Eglise, son office divin »* (Jungmann J.A. *Des lois de la célébration liturgique*, Paris : Les Editions du Cerf, 1956, p. 15).

En effet, dans la Liturgie, l'Eglise fait l'expérience de son être et de son existence ; et celle-ci (la liturgie) demeure le symbole le plus éloquent de la vie chrétienne, la forme la plus originale des

croyants pour dire **le salut** qui nous est offert, **l'espérance** qui nous habite et nous inonde en vue de la possibilité de vie bienheureuse avec Dieu et auprès de Dieu. **Même les Sciences Humaines aujourd'hui, reconnaissent à la liturgie, lorsqu'elle est célébrée, vécue dans le respect de ses vrais contours normatifs, cette caractéristique d'apaisement, de quiétude et de bien-être intérieurs dont l'homme de ce temps a fortement besoin.** De toutes les façons, la véracité et l'authenticité de la célébration liturgique adviennent ici et maintenant pour les chrétiens dans la capacité offerte par cette liturgie elle-même de faciliter le maximum de contacts avec le Seigneur, le Maître du Temps et de l'Histoire.

Dans les lignes qui vont suivre, nous nous pencherons sur cinq aspects pour la compréhension du sujet :

1. *Qu'est-ce que l'Année Liturgique ?*
2. *Son fondement*
3. *Sa composition*
4. *Les données normatives relatives au Dimanche et à la Semaine*
5. *La vie qui découle d'une bonne célébration de l'Année Liturgique*

### **1. Qu'est-ce que l'Année Liturgique ?**

Pour dire ce qu'est l'Année liturgique, il faut aller au principe même de l'Année qui trouve son inscription ici-bas dans le temps offert par Dieu à l'homme. Temps que l'homme dans sa sagesse a subdivisé en millénaires, en siècles, en années, en mois, en semaines, en jours, en heures, en minutes...

Ainsi, l'Année liturgique est donc cette organisation interne à l'Eglise Catholique qui « à jours fixes, célèbre par une commémoration sacrée l'œuvre salvifique du Christ », sa victoire sur la mort et l'espérance de notre propre résurrection à la fin des temps. (Cf. Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, *Normes universelles de l'Année Liturgique et du Calendrier*, n°1).

Comme l'année civile, l'Année liturgique est formée de 52 semaines, mais avec une approche particulière, basée sur la liturgie, qui est la prière de l'Eglise. Au cours de cette année, en fait, est présenté à travers les célébrations liturgiques, Jésus Christ, sa vie et son message, en somme son mystère. Est aussi présentée son Eglise, à travers les figures de la Bienheureuse Vierge Marie, des Martyrs et des Saints...

En d'autres mots on peut dire que « *le temps liturgique fait parcourir les grands mystères de la foi chrétienne. Il est vécu par l'Eglise et non pas seulement par chaque chrétien. C'est elle tout entière qui s'y engage, qui s'y exprime. Ce n'est donc pas un temps privé mais public. Il comporte un programme, une succession de dimanches et de fêtes organisés selon une cohérence complexe et riche* » (Cf. M. SCOUARNEC, *Le temps, la fête, le calendrier, l'année liturgique*, in « *Exultet*, Encyclopédie pratique de la liturgie », sous la direction de Louis-Michel Renier, Paris : Bayard, 2000, p. 67).

« *Notre Mère la sainte Eglise estime qu'il lui appartient de célébrer l'œuvre salvifique de son divin Epoux par une commémoration sacrée, à jours fixes, tout au long de l'année. Chaque semaine, au jour qu'elle a appelé "jour du Seigneur", elle fait mémoire de la résurrection du Seigneur, qu'elle célèbre encore une fois par an, en même temps que sa bienheureuse passion, par la grande solennité de Pâques.*

*Et elle déploie tout le mystère du Christ pendant le cycle de l'année, de l'incarnation et la Nativité jusqu'à l'Ascension, jusqu'au jour de la Pentecôte, et jusqu'à l'attente de la bienheureuse espérance et de l'avènement du Seigneur.*

*Tout en célébrant ainsi les mystères de la rédemption, elle ouvre aux fidèles les richesses des vertus et des mérites de son Seigneur ; de la sorte, ces mystères sont en quelque manière rendus présents tout au long du temps, les fidèles sont mis en contact avec eux et remplis par la grâce du salut » (Sacrosanctum Concilium 102).*

## **2. Le fondement**

Comme nous le verrons et le dirons par la suite, le **dimanche** est le **fondement** même de l'Année liturgique, parce que c'est le jour de la résurrection de Jésus Christ. Les premiers chrétiens en ce jour célébraient la Pâque hebdomadaire. C'est pour cela que le dimanche est le jour du Seigneur, le jour de l'Eucharistie.

Par la suite, dans le désir d'approfondir et de vivre pleinement les mystères de Jésus, on a développé le cycle pascal et le cycle de

Noël, les principales solennités du Mystère du Christ, puis avec l'insertion des mémoires des martyrs et des fêtes mariales, un calendrier liturgique des fêtes des saints a vu le jour.

Au sujet de certaines célébrations, on utilise de façon générique le terme fête ; mais la liturgie a trois classifications des célébrations selon leur importance : la **solennité**, la **fête** et la **mémoire**. Ces jours liturgiques sont des arrêts qui invitent à méditer sur les mystères de la foi ou sur la vie des saints.

Les **solennités** sont les célébrations les plus importantes ; elles se réfèrent surtout à Jésus et à Marie, mais aussi aux saints d'un relief particulier : Saint Joseph, Saint Jean-Baptiste, les Saints Pierre et Paul.

Les **fêtes** sont les célébrations qui intéressent surtout les saints qui ont eu un rôle particulier dans l'histoire de l'Eglise : les apôtres, les évangélistes, les patrons, par exemple St Benoît, St François d'Assise et St Ignace...

Les **mémoires** ont le but de célébrer le souvenir d'un saint.

Des deux plus importantes solennités de l'Année Liturgique : Pâques et Noël, l'Eglise célèbre également **l'Octave**, c'est-à-dire qu'on se souvient du mystère respectif de façon particulière durant toute la semaine qui suit.

*« L'Eglise célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la parole de Dieu et participant à l'eucharistie, ils se souviennent de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâces à Dieu qui les "a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts" (1 P.1, 3). Aussi, le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail. Les autres célébrations, à moins qu'elles ne soient véritablement de la plus haute importance, ne doivent pas l'emporter sur lui, car il est le fondement et le noyau de toute l'année liturgique » (Sacrosanctum Concilium 106).*

### 3. La composition

C'est fort d'un long processus que l'Année liturgique se constituera. Mais assez vite, la fête annuelle de **Pâques** -qui se célébrait déjà au II<sup>o</sup> siècle- sera prolongée avec le Temps Pascal, la Cinquantaine pascale, et au IV<sup>o</sup> siècle, on ajoutera également un temps de préparation appelé **Carême** (une période de 40 jours).

Toujours au IV<sup>o</sup> siècle en Occident, nos pères dans la foi vont également organiser la fête de **Noël**, et au même moment en Orient celle de **l'Épiphanie**. Les deux fêtes seront précédées d'une période de préparation appelée **Avent**, temps plus ou moins long selon les diverses liturgies.

*« Le temps de l'Avent a un caractère double : il est, d'une part, temps de préparation aux solennités de Noël avec leur commémoration de la première venue du Fils de Dieu parmi les hommes. D'autre part, le temps de l'Avent amène les cœurs, en même temps et précisément par cette commémoration, à attendre la seconde venue du Christ à la fin des temps. Vu sous ces deux aspects, le temps de l'Avent est un temps d'attente dévouée et joyeuse »* (Michael KUNZLER, *La liturgie de l'Eglise* (Manuel de Théologie catholique, Volume 10), Luxembourg : éd. St Paul, 1997, page 576).

Une fois les principales Solennités du Mystère du Christ établies, tout le reste sera progressivement organisé avec les diverses insertions pour constituer un calendrier liturgique sans cesse à actualiser.

Dans sa composition, il faut dire que l'Année liturgique est constituée de deux rythmes :

- du **Temporal** (du latin *tempus*, temps ; Temporal : qui se rapporte aux temps liturgiques, suit et s'occupe du Mystère du Christ), qui est composé de l'ensemble des fêtes manifestant et célébrant tout au long de l'année l'histoire du salut des hommes opéré par le Christ Seigneur depuis l'avènement de son Incarnation ;
- et du **Sanctoral** (du latin *sanctus*, saint) qui recueille et organise tout au long de l'année les célébrations de la Vierge Mère, des Martyrs, des Saints et des Vierges ; célébrations établies par l'Eglise elle-même.

L'expression sanctoral peut se référer également à l'ensemble des prières propres à chaque fête de saint, formant ainsi le propre des saints.

Le premier (*le Temporal*) comprend **le cycle de la Nativité** avec le temps de l'Avent et de Noël. Le **cycle Pascal** avec les temps de Carême et de Pâques ; et **les 34 semaines du Temps Ordinaire**.

*Le Sanctoral* par contre comprend **les jours durant lesquels la liturgie célèbre le souvenir des saints**.

En rigueur de terme, il faut dire que les deux rythmes, Temporal et Sanctoral célèbrent le même mystère pascal du Christ, en lui-même d'une part et dans ses meilleurs fruits, les Saints de l'autre. Le document conciliaire sur la Sainte Liturgie, *Sacrosanctum concilium* n° 103, parlant de la Vierge Marie dit explicitement qu'elle est « *le fruit le plus excellent de la rédemption* ». Et le n° 104 du même document dit des Saints qu'à travers leurs fêtes,

*« L'Eglise proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père par le Christ, et par leurs mérites elle obtient les bienfaits de Dieu ».*

*« En dehors des temps possédant leur caractère propre, il reste dans le cycle de l'année, 33 ou 34 semaines où l'on ne célèbre aucun aspect particulier du mystère du Christ. On y commémore plutôt le mystère même du Christ dans sa plénitude, particulièrement le dimanche. Cette période est appelée temps 'per annum' »* (Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, *Normes universelles de l'Année Liturgique et du Calendrier*, n°43).

Dans le renouveau liturgique opéré par le concile Vatican II, l'Eglise dispose aujourd'hui d'un **cycle de trois années liturgiques**. Ceci permet ou donne l'opportunité aux fidèles d'être davantage en contact et nourris avec une large part de la Parole de Dieu pour mieux être à l'écoute de l'Esprit et meubler leur méditation.

Ce cycle comprend :

- l'Année A avec pour référence le texte de l'évangile de *Saint Matthieu* ;
- l'Année B avec pour référence le texte de l'évangile de *Saint Marc* ;
- l'Année C avec pour référence le texte de l'évangile de *Saint Luc*.

Le quatrième évangile de *Saint Jean* est réservé au temps pascal et vient aussi en complément de l'année B, puisque l'évangile de Saint Marc est très court et concis (16 chapitres seulement).

**L'Année liturgique** qui s'est construite peu à peu trouve **son centre et son sommet** dans la célébration des trois jours Saints ou **Triduum Pascal** : Jeudi/Vendredi, Vendredi/Samedi et Samedi /Dimanche. Jours durant lesquels le mémorial de la passion, mort et résurrection du Christ Jésus nous est rappelé, célébré.

**L'Année liturgique commence donc avec le premier dimanche de l'Avent et se termine avec le samedi qui suit la solennité du Christ Roi, qui se célèbre le 34<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire.**

**Le temps ordinaire** n'est nullement synonyme de « quelconque », parce qu'il nous confronte à la répétition, à la routine pour certains. Bien au contraire, il constitue un défi d'envergure, où dans le familier et la répétitivité, la nouveauté de la conversion devient possible, pour nous ouvrir à une fécondité spirituelle inattendue au quotidien.

En fait, le *temps ordinaire* n'a d'ordinaire que le nom. Il nous donne à vivre tout le mystère de notre rédemption opérée par le Christ. Temps le plus long de l'Année liturgique ecclésiale, il couvre, en deux phases, 33 ou 34 semaines. Il permet aux fidèles de progresser dans leur connaissance et leur compréhension des grands textes bibliques.

Dans notre année liturgique, qui alterne des temps forts (Avent-Noël, Carême-Pâque), notre *Tempus per annum* (le temps le long de l'année) appelé aussi parfois *Temps de l'Eglise*, se déploie en deux périodes :

- La première période s'étale **entre le baptême du Seigneur et le Mercredi des Cendres**.
- La deuxième période court **entre la solennité de la Pentecôte et l'Avent**.

Ainsi le cheminement du chrétien est jalonné par différents temps dont chacun regorge de ses caractéristiques et orientations propres :

### **Temps de l'Avent**

*\*Couleur liturgique : Violet.*

*\*Durée du cheminement : 4 semaines, du dimanche plus proche du 30 novembre jusqu'au 24 décembre, veille de Noël.*

*\*Le Message : Préparation et attente joyeuse pour la prochaine venue du Seigneur Jésus.*

*\*La parole qui révèle le mystère : « Veillez donc car vous ne savez pas quel jour va venir votre Maître » (Mt 24,42).*

### **Temps de Noël**

*\*Couleur liturgique : Blanc.*

*\*Durée du cheminement : De la nuit de Noël à la fête du Baptême de Jésus, qui se célèbre le dimanche qui suit l'Épiphanie. (Si l'Épiphanie tombe sur le 7 ou le 8 janvier, la fête du Baptême du Seigneur est célébrée le lendemain).*

*\*Le Message : Accueillir Jésus, lumière des nations, qui apporte la paix et l'amour.*

*\*La parole qui révèle le mystère : « Et le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité » (Jn 1,14).*

### **Temps Ordinaire (première partie)**

*\*Couleur liturgique : Vert.*

*\*Durée du cheminement : Du lundi après la fête du Baptême du Seigneur jusqu'au mardi qui précède le Mercredi des Cendres. (Le temps ordinaire commence le mardi après l'Épiphanie si la fête du Baptême du seigneur est elle-même célébrée le lendemain de*

*l'Épiphanie (cf. Note sur la **Durée du cheminement du Temps de Noël**)*

*\*Le Message : l'écoute fidèle et persévérante de la parole de Dieu, lumière et guide du croyant.*

*\*La parole qui révèle le mystère : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et n'est pas soumis au jugement, mais il est passé de la mort à la vie » (Jn 5,24).*

### **Temps de Carême**

*\*Couleur liturgique : Violet.*

*\*Durée du cheminement : 40 jours, du Mercredi des Cendres jusqu'aux premières heures de l'après-midi du Jeudi-Saint.*

*\*Le Message : Se convertir : réorienter son propre cœur vers Dieu et se réconcilier avec ses frères ; la pénitence vécue avec un esprit joyeux.*

*\*La parole qui révèle le mystère : « Repentez-vous et croyez à la bonne Nouvelle » (Mc 1,15).*

### **Triduum Pascal (Temps du)**

Au terme des 40 jours de Carême, la liturgie de l'Église nous ouvre sur la Semaine Sainte et le Temps de Pâques, qui est le centre vital de nos célébrations et de toute notre vie chrétienne.

***Le Triduum pascal*** est le sommet de l'Année liturgique ; il commence avec la Messe du soir du Jeudi-Saint et s'étend jusqu'au Vêpres du Dimanche de Pâques. *Ce sont les jours plus importants du Temps de l'Église, ceux où elle célèbre le Mystère Pascal, le chef-d'œuvre de l'amour du Christ pour son Père et pour nous.*

La grâce qui découle de la célébration bien vécue de ce temps est unique. Elle plonge le chrétien dans le mystère insondable de la vie qui jaillit de la passion, la mort et la résurrection du Christ Seigneur. Pour nous aussi, l'espérance de notre vie future en Christ est ainsi assurée : « *Moi, je suis la résurrection et la vie* », dit Jésus.

Cette période s'articule ainsi : d'abord ***le Triduum pascal***, qui regroupe les célébrations des jours saints : Jeudi-Vendredi-Samedi et le « *grand Dimanche* » de Pâque ; ensuite le Temps pascal, qui court jusqu'au dimanche de Pentecôte.

**Le Jeudi-Saint** : En ce jour, on enregistre deux célébrations solennelles.

Le matin : **la Messe chrismale** qui réunit autour de l'Evêque le plus grand nombre possible de prêtres et de diacres du diocèse, pour la bénédiction de l'huile des malades, de l'huile des catéchumènes, et pour la consécration du Saint Chrême. (*La messe chrismale peut également, pour des raisons pastorales, être célébrée un autre jour de la semaine sainte, pourvu que ce soit avant et le plus proche possible du Jeudi-Saint*).

Le soir : **la Messe de la Cène du Seigneur** ouvre le Triduum pascal. On se souvient de la dernière Cène durant laquelle Jésus a institué l'Eucharistie. En lavant les pieds aux disciples, Il a souligné l'importance du service fraternel. A la fin de cette célébration, le Saint-Sacrement est porté en procession jusqu'au reposoir et jusqu'à minuit la possibilité est offerte aux fidèles de poursuivre l'adoration sous diverses formes (Cf. Dom Robert LE GALL, *Dictionnaire de Liturgie*, Chambray-lès-Tours : Editions C.L.D. p. 144).

**Le Vendredi-Saint** : L'Eglise « médite sur la Passion de son Seigneur et Epoux et vénère la Croix, et, se souvenant qu'elle est née du côté du Christ endormi sur la Croix, elle intercède pour le salut du monde entier ». A l'heure de sa Passion en remettant au Père son esprit (Jn 19,30), Jésus donne à l'Eglise l'Esprit Saint.

Jour de jeûne et d'abstinence, de pénitence et de deuil, le Vendredi-Saint doit être aussi, pour être vraiment chrétien, l'Heure où l'Eglise contemple la Gloire du Fils de l'homme, exalté en son sacrifice même (cf. Jn 12,23.28.32 ; 17,1) (Cf. Dom Robert LE GALL, *Dictionnaire de Liturgie*, p. 249).

**Ce jour ne tolère aucune célébration de sacrement à l'exception de la pénitence et de l'onction des malades.**

La célébration de la Passion (liturgie de la Parole, vénération de la Croix, communion) qui a lieu l'après-midi, vers trois heures, vient de la tradition ancienne de l'Eglise. Elle doit être observée religieusement et fidèlement, et personne n'a le droit de la changer

de son propre chef (Cf. Sacra Congregatio Pro Cultu divino, “*Lettre Circulaire sur la préparation et la célébration des fêtes pascales*”, nn° 63-64.).

**Le Samedi-Saint** : est le « *Jour du grand silence parce que le Roi dort, il sommeille* ». L'Eglise en ce second Jour du Triduum pascal, s'arrête donc en silence, se souvenant du séjour de Jésus dans le sépulcre (le tombeau) et de sa descente aux enfers pour « *visiter ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort* ».

**En ce jour, il n'est prévu aucune célébration sacramentelle, sinon seulement la Liturgie des Heures.** Une caractéristique très antique du Samedi Saint est le jeûne pascal, non pénitentiel mais « cultuel » (« *Cultuel* » en ce sens que les sacrements, en l'occurrence l'Eucharistie, ne sont pas célébrés. L'on jeûne donc des sacrements, nourriture de l'âme).

**Le Dimanche de Pâques** : est la Solennité des solennités, il faut dire que la nuit pascale est la célébration la plus importante de toute l'Année liturgique, parce qu'elle rappelle la résurrection de Jésus et sa victoire sur la mort. La célébration qui advient en cette nuit de Pâques est le centre du Triduum pascal et partant de toute l'année liturgique. « *En elle, la ‘Mère de toutes les saintes veillées’, l’Eglise attend, en veillant toute la nuit, la Résurrection du Seigneur, et elle la célèbre dans des signes sacrés. C’est pourquoi la veillée doit se faire entièrement de nuit, c’est-à-dire commencer après la tombée de la nuit et finir avant l’aube du dimanche*’ (Cf. Sacra Congregatio Pro Cultu divino, “*Lettre Circulaire sur la préparation et la célébration des fêtes pascales*”, nn° 77-80).

Elle est constituée ou structurée en quatre phases ou quatre parties essentielles :

La célébration de la Lumière (Lucernaire) et l'annonce de la Pâque (1<sup>ère</sup> partie) ; l'Office divin de la Parole où la Sainte Eglise médite les merveilles que depuis les origines, le Seigneur Dieu a réalisées pour son peuple (2<sup>ème</sup> partie) ; la célébration du Baptême (ou rénovation des promesses baptismales) où de nouveaux membres sont agrégés à la communauté ecclésiale (3<sup>ème</sup> partie) et enfin la célébration de l'Eucharistie où les fidèles prennent place à la table dressée par le

Seigneur, mémorial de sa mort et de sa résurrection jusqu'à ce qu'il vienne (4<sup>ème</sup> partie) (Cf. Sacra Congregatio Pro Cultu divino, "Lettre Circulaire sur la préparation et la célébration des fêtes pascales", n° 81).

### **Temps de Pâques**

\**Couleur liturgique* : Blanc.

\**Durée du cheminement* : 50 jours (7 semaines), du dimanche de Pâques jusqu'au dimanche de Pentecôte.

\**Le Message* : Foi et espérance en Jésus, Seigneur de la vie, parce que, avec sa résurrection, il a détruit la mort.

\**La parole qui révèle le mystère* : « Je suis la résurrection. Qui croit en moi, fut-il mort, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais » (Jn 11,25-26).

### **Temps Ordinaire (deuxième partie)**

\**Couleur liturgique* : Vert.

\**Durée du cheminement* : Du lundi après le dimanche de Pentecôte jusqu'au samedi qui précède le premier dimanche de l'Avent.

\**Le Message* : L'Eucharistie, corps de Jésus et pain de la vie, est la nourriture qui soutient le cheminement de foi des chrétiens.

\**La parole qui révèle le mystère* : « Je suis le pain de vie. Je suis le pain vivant, descendu du ciel. Qui mangera ce pain vivra à jamais. Et le pain que moi, je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde » (Jn 6,48-51).

## **4. Données normatives relatives au Dimanche et à la Semaine**

A présent, intéressons-nous à quelques **données normatives relatives au Dimanche et à la semaine** qui règlement l'Année liturgique.

L'intérêt ici est de reconsidérer le dimanche comme *Jour Seigneurial* ainsi que les célébrations qui interviennent dans la succession des autres jours de la **Férie** formant la semaine.

## **Le Dimanche**

Avant d'aller plus loin, retenons que le principe fondamental qui régit le choix de toute célébration est : « *le bien spirituel des Fidèles du Christ* ». C'est ce qui doit être à la base de toute pastorale liturgique.

« **Le dimanche** où, de par la tradition apostolique, est célébré le mystère pascal, doit être observé dans l'Église toute entière comme *le principal jour de fête de précepte...* » (Code de Droit Canonique 1246 § 1).

Avec cette expression '*fête de précepte*' le Droit Canonique veut désigner les grandes fêtes de l'Église catholique dont les membres sont tenus à la participation de la célébration de l'Eucharistie (Cf. Canon 1246). Les fêtes en question en plus du dimanche et donc de Pâques sont : Noël, l'Épiphanie, l'Ascension, Fête du Corps et du Sang du Christ, les fêtes de l'Immaculée Conception, de l'Assomption, de Sainte Marie Mère de Dieu (1<sup>er</sup> janvier), de saint Joseph, de saint Pierre et saint Paul et la Toussaint.

Le dimanche est le jour de fête primordial. « *Premier jour de la semaine, dans la perspective chrétienne, c'est-à-dire **jour-source** pour toute l'activité des chrétiens, le dimanche est aussi le huitième jour, thème important dans la symbolique des nombres : il évoque l'au-delà du temps, cette éternité où est entré le Christ ressuscité, ce rivage où il nous attend (cf. Jn 21,4). A la fois point de départ et point d'arrivée, le dimanche est le centre du cycle liturgique hebdomadaire, comme la messe est le centre du cycle quotidien, et Pâques le centre du cycle annuel. **Jour-source et jour-sommet**, le dimanche est le jour par excellence de l'assemblée chrétienne pour l'Eucharistie : célébrer ce jour, par la participation à la messe dominicale, est une nécessité vitale pour tout chrétien* ». (Dom Robert LE GALL, *Dictionnaire de Liturgie*, p. 91-92.)

Aussi, « *en raison de son importance particulière, le dimanche ne cède sa célébration qu'aux solennités, ainsi qu'aux fêtes du Seigneur ; et même les dimanches de l'Avent, du Carême et de Pâques ont la préséance sur toutes les fêtes du Seigneur et sur toutes les solennités. Les solennités qui tombent ces dimanches-là*

sont transférées au lundi suivant, sauf quand il s'agit du dimanche des Rameaux ou du dimanche de la Résurrection du Seigneur ». (Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, *Normes universelles de l'Année Liturgique et du Calendrier*, n° 5.)

Ainsi donc

1) **Les dimanches** privilégiés qui ont préséance sur toutes les célébrations sont ceux :

- de l'Avent
- de Noël
- du Carême
- de Pâques

Ces dimanches possédant leurs formulaires propres, le célébrant ne saurait choisir une autre messe. « *Toutefois la faculté de célébrer, un dimanche du temps ordinaire, une messe autre que celle du dimanche ne doit pas remettre en cause la valeur du cycle des dimanches, qui est la principale réforme du Concile Vatican II* ». (Centre Roman De Pastorale Liturgique : (CRPL), *Calendrier Liturgique de la Suisse Romande 2025 Année C*, p. 5.)

2) **Les solennités et les fêtes du Seigneur** priment sur les dimanches du Temps Ordinaire. Celles qui tombent en semaine et qui font l'objet de piété populaire sont anticipées au dimanche précédent ou célébrées au dimanche suivant.

3) **Chaque dimanche Ordinaire** correspond à un numéro précis dans les 34 messes prévues par le Missel Romain.

4) **L'Office** suit un cycle de 4 semaines (I, II, III, IV,). Chaque semaine s'ouvre par l'office propre à chaque dimanche.

### **La Semaine**

1) *La célébration de la messe ou l'Eucharistie et la liturgie des Heures* constituent les deux pôles de la sanctification de chaque jour.

2) L'Eglise célèbre :

- les solennités
- les fêtes
- les mémoires obligatoires inscrites dans l'Ordo ou Calendrier liturgique
- les jours occurrents (célébrations qui tombent le même jour).

- 3) Le choix des messes ou des textes n'est pas permis pour les fêtes de l'Avent, d'Octave de la Nativité et du Carême. Les autres jours de fête, on peut choisir entre diverses messes :
- la messe de la fête
  - la messe d'une mémoire facultative inscrite dans l'Ordo ou Calendrier liturgique
  - la messe d'un Saint inscrit au martyrologe ce jour là
  - une messe pour circonstances diverses
  - une messe votive
  - une messe pour les défunts
- 4) Les jours de fête, l'Eglise donne au célébrant la faculté de prendre les prières dans n'importe lequel des formulaires des 34 messes des dimanches du Temps Ordinaire.
- 5) Retenons aussi que l'Ordo ou Calendrier liturgique à notre disposition nous indique toujours l'Office de chaque jour. Ce qui permet de sanctifier le jour et de le faire dans la communion ecclésiale.

*« L'Eglise a introduit dans le cycle annuel les mémoires des martyrs et des autres saints, qui, élevés à la perfection par la grâce multiforme de Dieu et ayant obtenu possession du salut éternel, chantent à Dieu une louange parfaite et intercèdent pour nous. Dans les anniversaires des saints, l'Eglise proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père par le Christ ; et par leurs mérites elle obtient les bienfaits de Dieu » (Sacrosanctum Concilium, 104).*

### **Les Fêtes**

« On appelle Fêtes les jours de la semaine qui suivent le dimanche ; on les célèbre de diverses manières, selon leur importance propre :

- ✓ a) Le Mercredi des Cendres et des fêtes de la Semaine Sainte, du Lundi Saint jusqu'au Jeudi Saint inclusivement, ont la préséance sur toutes les autres célébrations ;
- ✓ b) Les fêtes de l'Avent, du 17 au 24 décembre inclusivement, et toutes les fêtes de Carême, ont la préséance sur les mémoires obligatoires ;

- ✓ c) Les autres fêtes le cèdent à toutes les solennités et fêtes et se combinent avec les mémoires ». (Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, *Normes universelles de l'Année Liturgique et du Calendrier*, n° 16)

### **Les Messes particulières**

Sous le titre de *Messes pour intentions et circonstances diverses*, le Missel propose des messes et des oraisons qui sont utilisables en de nombreuses occasions, pour des besoins ou des circonstances diverses. Dans ce sens, le Missel met à la disposition du prêtre célébrant divers formulaires pour *19 messes votives*.

Il est possible de prendre aussi comme messes votives, les messes qui sont contenues dans le sanctoral, sauf les messes des mystères du Seigneur et de la Vierge Marie ou des saints pour lesquels il existe une messe votive. Dans ce cas, on omet dans les oraisons les mots qui font allusion à l'anniversaire, la solennité ou la fête, et l'on utilise les mots « souvenir » et « mémoire ».

La *messe votive du Sacré-Cœur*, au premier vendredi du mois, peut être célébrée pendant le temps ordinaire seulement. Toutefois, si un réel avantage pastoral le demande, on pourra célébrer cette messe aussi les jours de mémoire obligatoire et pendant les temps de l'Avent, de Noël et le Temps pascal, mais en aucun cas pendant le Carême, la Semaine sainte, l'Octave de Pâques, ni à la place d'une fête ou d'une solennité.

La *messe des défunts* peut être célébrée tous les jours sauf :

- aux solennités de précepte (jours fériés) ;
- les dimanches de l'Avent, de Noël, du Carême et les dimanches de Pâques ;
- le Jeudi saint et le Triduum pascal. (Cf. Centre Roman de Pastorale Liturgique : (CRPL), *Calendrier Liturgique de la Suisse Romande 2025 Année C*, p. 5.)

### **5. La vie qui découle de l'Année liturgique**

L'objectif visé par ce guide panoramique a été tout simplement de présenter de façon succincte les données relatives au **déploiement de la célébration de l'Alliance et du Salut durant**

***l'Année liturgique.*** Un cycle annuel qui est avant tout un cheminement de foi que l'Eglise propose aux baptisés pour mieux connaître Jésus Christ et participer activement à son dessein de salut, en rendant présente et actuelle par la célébration, la Rédemption qu'il a opérée en notre faveur.

La vie qui découle de l'année liturgique prend en compte plusieurs dimensions de la vie du chrétien car à travers ses cycles et célébrations, elle offre une opportunité unique aux chrétiens d'intégrer la vie divine dans leur quotidien. Ainsi la vie du chrétien s'enrichit progressivement ne serait-ce que dans sa dimension : *spirituelle, psychologique, anthropologique et morale.*

### **Au regard de la dimension spirituelle de la vie du chrétien**

Lorsqu'on a accueilli le Christ dans sa vie au sein de l'Eglise catholique, on entre aussi dans l'organisation structurelle de son cycle liturgique. Ainsi l'Année liturgique qu'elle propose aux siens structure leur cheminement spirituel en suivant la vie du Christ (*Naissance, Passion, Résurrection, Ascension, Pentecôte*). Comme nous l'avons déjà signifié plus haut, chaque temps liturgique (*Avent, Noël, Carême, Pâques, etc.*) invite ceux-ci à approfondir une facette de leur foi :

***Avec l'Avent,*** ils doivent se préparer à l'espérance et à l'attente active.

***Avec le Carême,*** ils sont appelés à la conversion et au dépouillement intérieur.

***Avec Pâques,*** ils sont invités à célébrer dans la joie, la victoire de la vie sur la mort.

Cette cyclicité permet aux croyants de s'ouvrir régulièrement à la grâce divine et de grandir dans leur relation avec Dieu.

### **Au regard de la dimension psychologique de sa vie**

S'appuyant sur la grâce du Seigneur, les chrétiens participent à la vie ecclésiale dans leurs communautés avec tout le concours d'une Année liturgique qui structure leur temps et les aide à donner du sens à leur vie. En traversant ensemble des moments

de joie (*Noël, Pâques*) ou de recueillement (*Carême*), les fidèles peuvent vivre une sorte de régulation émotionnelle :

Apaisement dans les périodes de deuil (on ne vit pas ce moment seul) ou de lutte intérieure (temps de pénitence, d'ouverture et d'accompagnement spirituel...).

Joie profonde dans les célébrations, renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté.

Cette alternance entre tension (attente, souffrance) et relâchement (joie, accomplissement) aide à équilibrer l'esprit et à le pacifier.

### **Au regard de la dimension anthropologique de sa vie**

Dans son organisation, l'Eglise propose des rites liturgiques, qui jalonnent l'année, et expriment également les besoins fondamentaux de l'humanité :

- Marquer le temps pour rompre la monotonie et inscrire l'homme dans une histoire sacrée.
- Vivre en communauté, car la liturgie rassemble autour de gestes et de prières qui transcendent les différences individuelles. « *Il n'y a plus ni juifs, ni grecs...* »
- Donner du sens à la souffrance et à la mort à travers le mystère pascal, qui éclaire ces réalités humaines sous l'angle de la rédemption.

### **Au regard de la dimension morale de sa vie**

Dans sa riche expérience, des lectures et enseignements sont offerts, proposés au fil de l'année liturgique pour nourrir la conscience éthique de chaque chrétien :

Les fidèles sont appelés, exhortés à vivre, à faire transparaître dans leur agir quotidien, les vertus chrétiennes (*charité, espérance, foi, justice...*).

Chaque temps liturgique invite à une action concrète : partage durant le Carême, louange pendant le Temps Pascal, accueil et ouverture durant Noël...

Cette dynamique encourage une cohérence entre foi et actes, renforçant la vocation de témoins dans le monde.

En fait, *vivre l'Année liturgique, signifie entrer dans le mystère du Christ et dans sa vie. Pour réaliser cela, notre vie doit nécessairement changer, elle doit être transformée.* Et ce faisant, nous avons pour aide l'exemple de Marie et des Saints, les chefs-d'œuvre de Dieu qui ont vécu en plénitude l'enseignement de Jésus et accueilli en eux la vie du Fils de l'homme.

À travers l'itinéraire de l'année liturgique, les arrêts, c'est-à-dire les solennités et fêtes qui en particulier intéressent les Saints, se déploient les multiples nuances de **la vocation chrétienne**, qui est pour tous **vocation à la sainteté**.

L'Année liturgique ne peut pas avoir seulement une finalité catéchétique dans le sens d'éduquer ou d'instruire sur les différents mystères contenus dans la vie du Christ Seigneur, depuis son Incarnation jusqu'à son Ascension. Ce à quoi le cycle annuel doit nous conduire aussi est cette transformation intérieure, la réelle conversion et l'actualisation dans notre vécu aujourd'hui (*Hodie*) de ce mystère du Christ qui est advenu dans le temps (*In illo tempore*), et qu'il rend lui-même présent pour nous dans la célébration.

Le temps liturgique auquel l'Eglise nous convie à chaque heure du jour pour que nous puissions répondre à l'invitation du Seigneur de prier sans cesse, ce temps est signe du salut et mode de présence du Christ et au Christ dans le temps des hommes.

« *Il s'agit de nous laisser conduire dans toute la profondeur du mystère du Christ par la maternelle pédagogie de l'Eglise. Le 'tricycle' liturgique, qui avance sur les roues du jour, de la semaine et de l'année, nous fait progresser sur la voie royale de l'amour révélé et célébré en Jésus Christ ; 'tricycle' qui est aussi celui des cycles principaux de Noël et de Pâques, auxquels s'ajoute celui du temps ordinaire* ». (Dom Robert LE GALL, o.s.b., *Année Liturgique et vie spirituelle* in « La Maison-Dieu », 195, 1993/3, 91-107, p. 106)

Enfin, disons-le, dans la célébration de l'Année liturgique, c'est aussi à la pédagogie du retour au sens du temps que l'Eglise nous soumet. Quel que soit ce que nous pouvons être ou paraître devant les autres, l'évidence à laquelle nous sommes tous confrontés est que le **temps dont nous usons parfois avec arrogance, appartient à Dieu. Il est le Maître du Temps et de**

***l'Histoire, celui à qui tout appartient, le monde et sa richesse, celui vers qui tous nous allons irréversiblement.***

À travers notre adhésion au Christ et incorporation à l'Église, la liturgie catholique se charge de rythmer notre existence quotidienne, hebdomadaire et annuelle. En cela nous comprenons qu'aucune vie spirituelle vraie et digne de ce nom, ne peut en faire l'économie au risque de ne plus croître, de ne plus grandir et donc de stagner et mourir.

L'Année liturgique est donc ***une école de sanctification***, un chemin où chaque dimension de la personne humaine est invitée à se transformer sous l'impulsion de la Parole de Dieu et des traditions de l'Église. Elle offre aux chrétiens une clé pour vivre en plénitude, en intégrant l'expérience divine dans toutes les dimensions de leur existence.

En fait, il s'agit de faire l'expérience du Christ, de le rencontrer et de le rencontrer au quotidien de nos jours durant les différents cycles liturgiques qui sont offerts. Ainsi, l'Année liturgique n'est pas seulement un cadre rituel, mais un guide pour devenir pleinement humain en Christ. Alors,

*« Le Seigneur passe,  
Attendras-tu un autre rendez-vous ?  
Pourquoi tarder,  
Prends avec lui, le chemin de la vie ! »*

(Prières du Temps Présent, Samedi I, Office des Lectures, Hymne)

Abbé Godfroy Kouegan